

APPEL À PROJETS

PROGRAMME DE FINANCEMENT COLLABORATIF CQDM / BRAIN CANADA 2014

FOCUS SUR LES NEUROSCIENCES

LETTRE D'INTENTION

DATE LIMITE: 20 AOÛT 2014 À 17H HAE

Le programme collaboratif « Focus sur les neurosciences » du CQDM et de Brain Canada est une opportunité de financement majeure, qui est ouverte à des équipes de recherche multidisciplinaires forgeant ainsi des liens entre le Québec et des chercheurs canadiens, et le secteur universitaire et celui des petites et moyennes entreprises (PME). Grâce à ce programme, nous souhaitons identifier, financer et soutenir le développement de technologies de pointe qui améliorent la productivité de la R et D biopharmaceutique et accélèrent le développement de nouveaux médicaments, sûrs et efficaces pour les troubles du cerveau et du système nerveux.

*Des subventions sur trois ans allant jusqu'à 1,5 million \$ seront attribuées à environ 7 équipes proposant de **développer des technologies, des plates-formes ou des outils innovants** pouvant faciliter la découverte ou le développement de nouveaux médicaments pour la prévention, le diagnostic, ou le traitement des troubles et maladies du cerveau, du système nerveux et des troubles sensoriels, y compris les troubles de santé mentale. Les projets retenus engendreront des résultats ayant une application immédiate sur le processus de découverte et/ou de développement de médicaments, avec un fort potentiel d'impact sur la recherche biopharmaceutique.*

*Les demandes portant sur l'identification ou le développement de nouveaux produits ou substances chimiques liés aux médicaments, ou sur les preuves de concept, études d'essai préclinique ou clinique liées à des médicaments spécifiques, **ne seront pas** acceptées. Les demandes de financement de la recherche sur le développement de nouveaux médicaments pour les maladies neurologiques spécifiques **ne seront pas** admissibles dans le cadre de cet appel à projets.*

1. Objectif

Le CQDM et Brain Canada lancent le programme « Focus sur les neurosciences », qui appuiera la recherche précompétitive dans le but d'identifier, de financer et de soutenir des technologies de pointe pouvant améliorer la productivité de la R et D biopharmaceutique et accélérer le développement de nouveaux médicaments, sûrs et efficaces, en neurosciences. Notre ambition avec cet appel à projets est d'attirer les meilleurs chercheurs canadiens afin qu'ils puissent élaborer des projets multidisciplinaires innovants et uniques se distinguant clairement des autres initiatives de recherche canadiennes et internationales connexes.

Notre but ultime est de développer des réseaux canadiens et internationaux voués à la promotion des technologies de prochaine génération. Le credo derrière le lancement de cette opportunité de financement est de soutenir la recherche qui est véritablement en synergie avec les initiatives dans le domaine des neurosciences et qui a un potentiel très clair à court terme d'impacter et d'accélérer la découverte de médicaments et conséquemment d'apporter de meilleurs remèdes pour les patients. Les candidats sont invités à différencier clairement leur projet des autres initiatives existantes tout en démontrant comment leur recherche pourrait être en synergie avec ces dernières. Chaque demande fera l'objet d'un processus d'examen par les pairs afin de déterminer son niveau de différenciation.

Il est urgent d'appliquer les connaissances acquises de nouvelles découvertes sur le fonctionnement du cerveau et les mécanismes sous-jacents des troubles neurologiques et de santé mentale, au développement de nouveaux produits biopharmaceutiques. Ce programme est destiné à soutenir la recherche qui possède un **mérite scientifique** et qui a le potentiel **d'améliorer et d'accélérer le processus de découverte et de développement de médicaments** qui prévient, traite ou guérit les troubles du cerveau, dans l'espoir que cette recherche aura un effet catalytique sur l'identification de meilleures approches pour le traitement de divers troubles du cerveau.

Plus précisément, l'objectif du programme «Focus sur les neurosciences » du CQDM et de Brain Canada est de **développer des technologies, des plates-formes ou des outils innovants** qui peuvent faciliter la découverte ou le développement de nouveaux médicaments pour la prévention, le diagnostic ou le traitement des troubles et maladies du cerveau, du système nerveux et des troubles sensoriels, incluant les troubles de santé mentale.

2. Cadre

Le programme soutiendra exclusivement la recherche précompétitive et n'est **pas** destiné à financer le développement de médicaments. Ce programme vise spécifiquement à soutenir l'innovation et se concentre sur la recherche translationnelle multidisciplinaire et multi provinces qui générera, à la fin du projet, des résultats applicables pour l'industrie biopharmaceutique. La recherche financée sera menée par jalons.

L'agenda de recherche pour ce programme est vaste. Le programme s'étend à tous les domaines scientifiques et techniques directement liés à la recherche pharmaceutique et tous les domaines de recherche qui pourraient générer de nouveaux outils pour la recherche biopharmaceutique, plus spécifiquement pour les neurosciences, les troubles sensoriels et la santé mentale. Ces domaines incluent, par exemple, le génie biomédical, la nanotechnologie, la robotique appliquée au criblage à haut débit, la neuroscience computationnelle, les dispositifs médicaux, les diagnostics, les technologies d'imagerie, les biomarqueurs, les biocapteurs, l'optogénétique, les systèmes de dépistage *in silico* et *in vitro*, les nouveaux modèles animaux avec capacité de translation, les approches statistiques innovantes et les nouveaux paradigmes d'essais cliniques qui permettront d'accélérer et de réduire les coûts des

essais démontrant l'efficacité et la sécurité, etc. **La recherche proposée doit répondre aux besoins les plus cruciaux et urgents de la recherche biopharmaceutique.**

La recherche en neurosciences au Canada est solide, mais représente moins de 5 % des résultats globaux de la recherche à l'échelle mondiale. Le CQDM et Brain Canada aspirent à développer des réseaux canadiens et internationaux connectant la recherche canadienne à d'autres initiatives d'envergure afin de faire progresser la découverte et le développement de technologies de prochaine génération. **Grâce au programme « Focus sur les neurosciences », nous souhaitons financer la recherche en synergie avec les grandes initiatives canadiennes et internationales pertinentes au sujet de la demande, mais qui se distingue nettement d'elles afin d'éviter la duplication des efforts de recherche.** Chaque projet de recherche soumis dans le cadre de cet appel à projets doit expliquer comment il générera des livrables bien définis et des résultats clairs, avec des impacts à court terme sur la découverte de médicaments et le développement plus rapide de meilleures approches pour la prévention, le diagnostic et le traitement des troubles du cerveau.

Des exemples de projets dans le domaine des neurosciences précédemment financés par le CQDM sont présentés à : <http://cqdm.org/fr/portefeuille-de-projets/>.

Exclusions : Cet appel à projets n'est pas pour l'identification ou le développement de nouveaux produits ou substances chimiques liés aux médicaments, ou pour toutes preuves de concept, études d'essai préclinique ou clinique liées à des médicaments spécifiques. Les demandes de financement de recherche sur le développement de nouveaux médicaments pour les maladies neurologiques spécifiques ne seront **pas** acceptées dans le cadre de cet appel à projets.

3. Directives d'admissibilité

Ce programme est conçu pour soutenir des collaborations multidisciplinaires entre les institutions universitaires et les PME. Pour être admissible au financement, la recherche doit être effectuée au Canada. Les demandes doivent répondre aux exigences suivantes :

- Les demandes doivent provenir d'une équipe de deux ou plusieurs chercheurs éligibles situés dans deux ou plusieurs provinces. Au minimum un co-chercheur principal doit œuvrer dans la province de Québec;
- Les chercheurs admissibles sont ceux :
 - nommés par et travaillant dans une université, un hôpital, un établissement de recherche affilié ou à l'emploi d'une PME dans le domaine des sciences de la vie, des biotechnologies, de la biopharmaceutique, des dispositifs médicaux, des diagnostics, de l'ingénierie, de l'imagerie, ou des organisations de recherche sous contrat;
- Les compagnies pharmaceutiques multinationales ne sont pas autorisées à recevoir du financement de ce programme;
- Les équipes peuvent inclure des chercheurs du milieu universitaire uniquement. Toutefois, puisque les PME sont bien placées pour contribuer au savoir-faire de l'industrie et d'associer les technologies, plates-formes ou outils développés avec des utilisateurs potentiels, ils sont d'une grande importance pour ce programme. Bien que non obligatoires, **nous encourageons fortement les collaborations entre les PME et le secteur universitaire.** Veuillez noter que le CQDM peut financer à la fois les chercheurs universitaires et industriels. Par conséquent, les PME peuvent être financées par ce programme jusqu'à 50 % du budget global ; c'est-à-dire que les PME peuvent être financées par la contribution prévue par le CQDM.

4. Financement

Les subventions seront d'un maximum de 500 000 \$ par an pour un maximum de trois ans (1,5 M\$ au total). Les détails du budget global doivent être clairs et bien justifiés. Selon la qualité des applications, environ sept subventions sont susceptibles d'être accordées.

Les subventions doivent être parfaitement justifiées et utilisées pour défrayer les coûts raisonnables pour des éléments directement liés à l'atteinte des objectifs du projet :

- Les salaires du personnel de recherche nécessaire pour le projet (étudiants, post-doctorants, assistants techniques / professionnels);
- Matériels et fournitures de laboratoire nécessaires à la réalisation du projet;
- Prestation de services spéciaux et les frais d'utilisation;
- Maintenance de l'équipement essentiel;
- Les frais de déplacement (pour le travail de terrain, les collaborations et la présentation des résultats lors de conférences);
- Les coûts de protection de la propriété intellectuelle (demande de brevet, les frais d'entretien pendant la période de financement).

Étant donné que le CQDM et Brain Canada sont financés par le gouvernement fédéral, les subventions ne peuvent pas être utilisées pour payer le salaire d'un membre de l'équipe de recherche et membre du personnel, y compris, sans limitation, les chefs d'équipe, chercheurs ou co-chercheurs, ou de payer les coûts indirects, comme les frais généraux, qui sont déjà financés par d'autres programmes du gouvernement fédéral. Les coûts d'acquisition et d'entretien associés à l'équipement ne sont pas admissibles au financement en titre du présent appel à projets.

5. Mentors

Pour tous les projets financés, au moins un mentor de l'industrie pharmaceutique ayant une expérience dans le processus de découverte et de développement de médicaments sera assigné. Les mentors sont des scientifiques expérimentés provenant des partenaires pharmaceutiques du CQDM qui offrent de l'expertise et un accès à des ressources utiles. Leur rôle est de s'assurer que le projet progresse conformément au plan de projet afin que son exécution soit alignée avec les besoins de l'industrie et applicable aux programmes de découverte / développement de médicaments.

6. Candidature, évaluation et processus de sélection

Le financement sera accordé selon un processus compétitif de sélection en deux étapes: 1. lettres d'intention et 2. demandes complètes.

6.1 Lettres d'intention

Afin d'encourager les chercheurs admissibles à présenter un vaste éventail de projets novateurs, la première étape est une lettre d'intention brève et simple dont le formulaire sera disponible à la fois sur le site du CQDM et celui de Brain Canada (<https://braincanada.smartsimple.ca/>). Les candidats doivent soumettre une lettre d'intention décrivant le projet au plus tard le 20 août 2014 à 17 h HAE. Les lettres d'intention seront évaluées principalement pour leur impact potentiel sur le processus de découverte et de développement de médicaments, la compétitivité globale et l'innovation du projet proposé. La sélection des lettres d'intention sera supervisée par un comité de sélection conjoint CQDM / Brain Canada composé de membres du comité d'orientation stratégique du CQDM (incluant des représentants

de l'industrie et du milieu universitaire) et des représentants de Brain Canada, de même que par un comité externe de cadres pharmaceutiques indépendants du CQDM, de Brain Canada, et de leurs membres. Seuls les candidats dont la lettre d'intention est sélectionnée seront invités à soumettre une demande complète.

6.2 Demandes complètes

Les candidats dont les lettres d'intention sont très prometteuses et alignées avec les objectifs du programme seront invités à soumettre une demande complète au plus tard le 7 novembre 2014 à 17h HAE. Elles seront sujettes à un processus d'évaluation en 3 étapes : une évaluation scientifique, une évaluation de risque et une évaluation de l'impact potentiel sur la recherche biopharmaceutique.

Évaluation scientifique des demandes complètes

L'évaluation scientifique sera supervisée par le CQDM et Brain Canada. Un comité indépendant d'examen par les pairs sera constitué avec des experts scientifiques de l'extérieur du Canada. Les experts sélectionnés seront invités à commenter la qualité des demandes et, plus spécifiquement, l'excellence scientifique, la faisabilité et l'impact du projet en se référant aux critères d'évaluation. Le président du comité fera rapport du classement scientifique des projets au CQDM et à Brain Canada. Tous les candidats recevront anonymement les commentaires des évaluateurs.

Le processus de sélection comprendra les critères suivants :

- **Mérite scientifique** : la créativité, l'innovation et l'importance de la demande ; la différenciation des projets proposés comparativement aux autres initiatives internationales ; l'expertise et l'expérience des participants (chercheurs principaux et co-chercheurs) dans l'élaboration de projets de recherche originaux et de haute qualité et, en particulier, dans le développement de technologies, plates-formes ou outils pertinents pour le développement de médicaments;
- **Faisabilité et efficacité** : la capacité et les moyens d'exécuter le projet dans les temps et le budget alloués, y compris les évidences préliminaires (le cas échéant) ; des livrables et jalons clairs et bien définis qui sont liés raisonnablement au plan de recherche et au graphique de Gantt ; l'adéquation des plans pour une gestion efficace de l'équipe de recherche et du projet;
- **Positionnement parmi d'autres initiatives (la collaboration entre les organisations universitaires et privées est fortement encouragée)** : la capacité du projet à générer des résultats applicables à la fin du projet, avec un impact direct sur la découverte ou le développement de médicaments ; l'impact probable sur la découverte ou le développement de médicaments et le potentiel pour répondre aux besoins importants et non comblés dans la recherche biopharmaceutique;
- **Valeur ajoutée (la collaboration entre les organisations universitaires et privées est fortement encouragée)** : la valeur ajoutée de la collaboration de recherche multidisciplinaire entre les entités de recherche ; les synergies potentielles entre le projet et les grandes initiatives de recherche nationales et internationales, et le plan de réalisation de ces synergies.

Évaluation de risques des demandes complètes

Les demandes ayant obtenu une cote scientifique élevée des évaluateurs seront soumises à une évaluation plus approfondie afin d'identifier les risques potentiels qui pourraient compromettre la bonne réalisation du projet de recherche. Cette évaluation sera effectuée par le personnel du CQDM et de Brain Canada et prendra la forme d'une visite sur place et/ou d'une réunion entre le CQDM, le chercheur principal et les co-chercheurs. Les aspects de la demande liés à la propriété intellectuelle (PI), à l'éthique,

au profil de l'entreprise et à la capacité des PME partenaires de faire la recherche, et à la gestion du projet seront également évalués. Le CQDM ou Brain Canada pourront demander des renseignements supplémentaires ou toute pièce justificative qu'ils jugent nécessaires pour évaluer adéquatement le projet.

Évaluation de l'impact potentiel sur la recherche biopharmaceutique

Les résultats de l'évaluation scientifique et de l'analyse de risques seront présentés au comité de sélection conjoint CQDM / Brain Canada qui évaluera l'impact global potentiel du projet sur la recherche biopharmaceutique et recommandera le financement de projets. Les conseils d'administration du CQDM et de Brain Canada recevront les recommandations du comité de sélection et sélectionneront conjointement les projets de recherche qui seront financés. Les décisions prises par le CQDM et Brain Canada sont définitives, et ne seront pas revues ni réexaminées sous aucun prétexte.

7. Octroi des subventions, politique de licences et entente de recherche

Les subventions de recherche accordées par le programme « Focus sur les neurosciences » seront administrées par le CQDM et sont sujettes aux exigences habituelles de l'entente de recherche du CQDM. L'entente de recherche devra inclure entre autres les termes et conditions liés à ce qui suit :

- **La propriété intellectuelle issue de ce programme de financement appartient aux chercheurs et/ou aux entités de recherche et sera gérée conformément aux politiques de toutes les entités de recherche impliquées dans un projet financé.** Un accord sur la propriété intellectuelle entre les entités de recherche impliquées dans un projet financé doit être en place avant que le CQDM verse des fonds à l'entité de recherche du chercheur principal;
- Les chercheurs et leurs institutions conviennent qu'une option de licence non exclusive, libre de redevance sera accordée à certains des partenaires industriels du CQDM figurant sur son site Web pour l'utilisation de tous les résultats obtenus par le projet **à des fins de R et D seulement**. Les principales conditions de l'option de licence pour l'utilisation des résultats seront négociées avant le début du projet et tiendront compte de la propriété intellectuelle pré-existante ainsi que les contributions de chaque partie. **Les partenaires industriels du CQDM n'ont pas le droit de commercialiser la propriété intellectuelle résultant du projet ou de la propriété intellectuelle pré-existante.** Cette présente licence n'empêche aucunement la commercialisation ultérieure de la propriété intellectuelle par les entités de recherche;
- Une entente de recherche doit être signée entre le CQDM, Brain Canada et les entités de recherche dans les 3 mois suivant la confirmation définitive du financement comme condition préalable à l'approbation du financement. L'entente de recherche devra inclure, sans s'y limiter, les aspects suivants :
 - Une description claire du projet y compris les principales étapes, les jalons, les livrables et le rôle de chaque chercheur;
 - Un budget et calendrier de paiements détaillés (trimestriel), incluant la portion prévue pour chaque entité de recherche;
 - Un engagement par toutes les entités de recherche et les chercheurs impliqués dans le projet pour effectuer la recherche selon tous les règlements pertinents, de tenir des registres complets de la recherche, et de communiquer au CQDM et à Brain Canada la propriété intellectuelle supplémentaire qui peut émerger du projet en cours;
 - L'obligation des entités de recherche à protéger la propriété intellectuelle découlant du projet de recherche;

- Les principaux termes et conditions de l'option de licence en faveur des partenaires industriels du CQDM pour l'utilisation des résultats générés par le projet (et propriété intellectuelle, le cas échéant) à des fins de recherche et de développement. Les déclarations et garanties de base par les entités de recherche, y compris les droits nécessaires, les consentements et/ou l'approbation d'effectuer le travail de recherche;
- Le calendrier des rapports financiers et scientifiques;
- La divulgation et la publication des exigences, y compris l'obligation d'aviser le CQDM et Brain Canada avant la présentation ou la publication des résultats, et, le cas échéant, de retarder la publication d'un délai raisonnable pour protéger la propriété intellectuelle : l'obligation de mentionner le CQDM et Brain Canada dans toutes les publications ou présentations;
- Les obligations de confidentialité.

8. Déboursement pour les projets financés

Des déboursements trimestriels, basés sur les modalités convenues à l'avance (stipulées dans l'entente de recherche), seront effectués par le CQDM, au nom du CQDM et de Brain Canada. Ces déboursements seront conditionnels à la progression satisfaisante du projet et à l'atteinte des jalons conformément à l'entente.

9. Dates importantes

Lancement	26 mai 2014
Première session d'information	28 mai, 12h Congrès de l'association canadienne des neurosciences Hilton Bonaventure de Montréal, 900 de la Gauchetière West, Montréal, salle Montréal Ballroom
Autres sessions d'information	Dates et lieux à être déterminés
Date limite pour la soumission des lettres d'intention	20 août 2014
Annonce des lettres d'intention présélectionnées	Fin septembre 2014
Date limite pour la soumission des demandes complètes	7 novembre 2014
Annonce de la sélection finale	Début janvier 2015
Signature de l'entente de recherche	30 mars 2015
Versement des fonds et début des projets	30 mars 2015

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Judith Caron
Directrice des programmes
CQDM
(514) 766-6661, poste 2195
jcaron@cqdm.org
www.cqdm.org

Haifa Staiti
Gestionnaire de Programmes
Brain Canada
647-428-5279
haifas@braincanada.ca
www.braincanada.ca